



**Dix-septième séance du cinquième mandat
mercredi 6 septembre 2023 à 18h00
Salle U159, Uni Dufour, 1^{er} étage**

Ordre du jour

Madame, Monsieur,

Le Président, Thierry Mathieu, m'a chargée de vous convoquer selon l'ordre du jour suivant :

18h00

Accueil et présentation des nouvelles étudiantes et étudiants et des nouveaux membres

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Approbation de l'ordre du jour

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2023

2. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT¹ : VOTE

3. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU²

4. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT : VOTE³

18h30

5. COMMUNICATIONS DU BUREAU ET SUIVI DE SÉANCE

18h40

6. COMMUNICATIONS DU RECTORAT ET RÉPONSES AUX QUESTIONS

19h00

PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DE LA RECTRICE OU DU RECTEUR

*La séance d'adoption de la liste restreinte des candidatures à auditionner se déroule à **huis clos** en application de l'art. 3 al. 6 du Statut.*

7. CONFLITS D'INTÉRÊTS

7.1. Formulaire relatif aux conflits (**AU-23.21**) et déclaration nominale de conflits à remplir sur place (les personnes ayant un conflit de type 1 quittent la séance)⁴

7.2. Déclaration orale sur des éventuels contacts avec des candidat-es après le dépôt de candidature

19h30

8. ÉVALUATION DES CANDIDATURES

8.1. Projet de la COPILOP (**AU-23.22**) : discussion

8.2. Proposition d'ajout d'une candidature supplémentaire (**AU-23.23**) : discussion

8.3. Position du COS^t sur la liste de la COPILOP (**AU-23.24**)

8.4. DISCUSSION

21h00

9. MODALITÉS DE VOTE SUR LA COMPOSITION DE LA LISTE RESTREINTE

9.1. Proposition de la COPILOP et du Bureau (AU-23.25) : discussion et VOTE

21h30

Les invité-es quittent la séance (Art. 16, al. 3 du RéRéou).

10. ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE DES CANDIDATURES

10.1. VOTE(S) A BULLETIN SECRET SUR LES 22 CANDIDATURES

22h00

Les invité-s rejoignent la séance.

11. CONSULTATION DES DOSSIERS DES CANDIDATURES RETENUES

11.1. Proposition de la COPILOP et du Bureau de consultation à distance des dossiers de candidatures retenus sur la liste restreinte : discussion et VOTE

22h10

12. QUESTIONS AUX CANDIDAT-ES POUR LA PREMIÈRE AUDITION

12.1. Proposition de la COPILOP (AU-23.26) : discussion et VOTE

22h30

13. CALENDRIER, HORAIRES ET LIEUX DES AUDITIONS

22h40

14. DIVERS

- - - - -

1, 2 et 3, Règlement interne de l'Assemblée
<https://www.unige.ch/assemblee/reglement>

4 La liste avec les noms des candidat-es et la correspondance avec le numéro de dossier sera remise aux membres de l'Assemblée et du COST en début de séance de procédure de désignation.

Sophie Desjacques Carnegie
Secrétaire de l'Assemblée de l'Université
AdU/OJ/sdc sept 2023